

TOURISME LANAUDIÈRE

3568, rue Church
Rawdon, Québec

Procès-verbal de la quarantième assemblée générale annuelle de Tourisme Lanaudière, tenue le 25 avril 2018, au Club de golf de Rawdon

PRÉSENCE

Alarie Marie-Andrée, MRC Matawinie
Armstrong-Boileau Julie, Musée d'art de Joliette
Barnowski Joanna, Ski Montcalm
Beaudoin Daniel, Chambre de commerce Brandon
Beauregard Michel, Récréotourisme Repentigny
Bellehumeur Alain, Musée Gilles-Villeneuve
Bellemare Sara, Municipalité de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
Boutin Peter, Kinadapt
Charpentier Karine, Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
Chartrand Guy, Boisvert & Chartrand
Chevrier François, Municipalité de Saint-Côme
Corbeil Linda, Chalets Lanaudière
Coutu Pascale, La Courgerie
Desbiens Caroline, MRC Les Moulins
Dubois Joanne, Société de développement du centre-ville de Joliette
Dumas Marie-Soleil, Municipalité de Saint-Alphonse
Duroy Yoann, Les Fêtes gourmandes de Lanaudière
Forget Mélanie, Chambre de commerce Brandon
Gagné Benoît, Maison Louis-Cyr
Gaudet Ève, Club de golf Montcalm
Gauthier Marie-Ève, Arbraska, la Forêt des aventures
Gauthier Sara, Récréotourisme Repentigny
Gendron Corinne, Tourisme des Moulins
Grégoire Marik, Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Hardy Céline, Plein air Lanaudia
Hoodspith-Carone Sarah, Vignoble Carone
La Salle Pierre, Municipalité de Saint-Jacques
Lamoureux Paméla, Au canot volant
Laroche François, Gîte des Hauteurs
Latour Annie, Maison et Jardins Antoine Lacombe
Loyer Édith, Festival hors route
Maillette Steve, 45 Degrés Nord
Marsolais Kim, Centre culturel de Joliette
Martin Louise, Île-des-Moulins (SODECT)
Massé Réal, Pourvoirie Réal Massé
Mills Alan, La Fondation de la Guilde du pain d'épices
Moar Patrick, Tourisme Manawan
Morand Philippe, Havre Familial
Morissette Maryse, Centre de plein air L'Étincelle
Ouimet Normand, Les Jardins Moore
Paiement Joëlle, MRC D'Autray
Parent Caroline, Quartier des arts de L'Assomption

Perron Jean-Michel, Amishk aventures amérindiennes
 Racicot Priscilla, Kinadapt
 Renaud Johanne, Maison du Fléché Bélanger
 Richard Évangéline, La Francescane
 Roy Isabelle, Groupe plein air Terrebonne
 Saint-Vincent Yves, Fermes Saint-Vincent
 Sauriol Agathe, Le Marché de Noël de L'Assomption
 Smismans Monique, Le Cheval Bleu
 St-Georges Andrée, Culture Lanaudière
 Sun Léa, Auberge la Montagne Coupée
 Turcotte Robert, Auberge le St-Gab
 Villeneuve Sylvie, Municipalité de Saint-Donat

Le personnel de Tourisme Lanaudière :

Brochu Denis
 Chavarria Jean-Christophe
 Dufour Sylvie
 Duhamel Bernard
 Guilbault Marc-Olivier
 Lafortune Audrey
 Lanoue France
 Larouche Éliane
 Martineau Josiane
 Morin Andréanne
 Saunders Jason
 Savoie Luce

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente d'assemblée, Agathe Sauriol, souhaite la bienvenue aux participants de la quarantième assemblée générale annuelle.

2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente déclare l'assemblée ouverte.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monique Smismans

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Proposition 18-01 adoptée à l'unanimité

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 2017

Il est proposé par Sarah Hoodspith-Carone

QUE le procès-verbal de la trente-neuvième assemblée générale annuelle du 26 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

Proposition 18-02 adoptée à l'unanimité

5.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

La présidente de l'assemblée invite Guy Chartrand, de la firme Boisvert & Chartrand, à venir faire la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2017 (copie de ces états financiers est jointe au livre des minutes). Monsieur Chartrand présente le détail des états financiers, de même qu'un rapport concernant les activités financières de la Loi 76 et se dit disponible pour répondre aux questions des membres.

Il est proposé par Pierre La Salle

QUE les états financiers vérifiés au 31 décembre 2017 préparés par la firme comptable Boisvert & Chartrand soient déposés tels que présentés, avec un excédent des REVENUS sur les dépenses de 482 301 \$, combinant l'administration générale de Tourisme Lanaudière et la taxe sur l'hébergement.

Proposition 18-03 adoptée à l'unanimité

6.0 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Il est proposé par Pascale Coutu

QUE la firme Boisvert & Chartrand soit nommée comme auditeur de Tourisme Lanaudière pour l'exercice financier 2018.

Proposition 18-04 adoptée à l'unanimité

7.0 MODIFICATION AUX TAUX DE COTISATION

Les membres participants à l'assemblée générale sont informés qu'aucune modification n'est apportée aux taux de cotisation.

8.0 MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les participants à l'assemblée générale sont également informés des modifications suivantes qui ont été adoptées par le conseil d'administration en ce qui a trait à la composition du conseil d'administration et celle de la table d'orientation.

1 – Composition du conseil d'administration

Lors du conseil d'administration du 27 septembre 2017, il a été proposé par Stéphane Vachon :

QUE deux nouveaux postes soient ouverts au conseil d'administration (postes IX et X) pour un total de 11 administrateurs (le 11^e étant le poste coopté pur combler un besoin de compétence spécifique jugé pertinent par le CA) ;

*QUE ces 2 nouveaux postes soient libres de toute catégorie et qu'ils ne soient pas assujettis à la règle du maximum de 3 administrateurs provenant d'une même MRC et du maximum de 2 administrateurs provenant d'une même municipalité.
(Proposition 17-64 adoptée à l'unanimité)*

2 – Composition de la table d'orientation

Lors du conseil d'administration du 21 février 2018, il a été proposé par Monique Smismans :

QUE la table d'orientation passe de 25 à 28 représentants :

*11 membres du conseil d'administration
 14 représentants territoriaux (2 par MRC, 1 de plus pour la Matawinie, 1 pour Manawan)
 3 représentants sans égard au territoire.
 (Proposition 18-10 adoptée à l'unanimité)*

Il est proposé par Ève Gaudet

QUE les modifications aux règlements généraux soient adoptées telles que proposées par le conseil d'administration (résolutions 17-64 et 18-10).

Proposition 18-05 adoptée à l'unanimité

9.0 ÉLECTIONS

9.1 Nomination du comité d'élection

Il est proposé par Ève Gaudet

QUE Agathe Sauriol et Luce Savoie soient respectivement nommées présidente et secrétaire d'élection.

Proposition 18-06 adoptée à l'unanimité

9.2 Explication de la procédure d'élection

La présidente d'élection informe les membres de l'assemblée que le comité d'élection de cette année était formé de Denis Brochu, Luce Savoie et elle-même.

Elle rappelle que l'avis de convocation, accompagné de la liste des postes disponibles et des bulletins de candidature, a été posté à tous les membres le 26 mars, soit un mois avant l'assemblée générale, comme le stipulent nos règlements généraux.

Pour postuler, les candidats devaient être membres en règle, c'est-à-dire avoir acquitté leur cotisation dans les délais prescrits et, pour les nouveaux membres, avoir été approuvés par le conseil d'administration; les gens avaient jusqu'au 18 avril pour faire parvenir leur bulletin de mise en candidature.

Pour le conseil d'administration, les postes en élection sont les numéros pairs puisque nous sommes à une année paire et les administrateurs seront élus pour 2 ans.

À noter qu'il y a également 2 nouveaux postes d'ouverts sans égard à la catégorie ou au territoire des entreprises, soit les postes 9 et 10. Le poste 9 sera comblé pour un an et le poste 10 pour 2 ans.

Nous avons reçu, dans les délais prescrits, 8 candidatures au conseil d'administration, pour 6 postes à combler.

Nous avons également reçu, dans les délais prescrits, 23 candidatures à la Table d'orientation pour combler 23 postes. Par contre, considérant que les administrateurs ont un siège d'office à la Table et qu'ils ne sont pas encore élus et considérant aussi que nous devons respecter les territoires associés aux postes, nous ne pouvons, à ce stade-ci, confirmer la composition de la Table d'orientation même s'il y a autant de candidats que de postes disponibles.

Nous avons de plus reçu une candidature supplémentaire, mais comme elle a été reçue après la date limite stipulée, elle n'était pas éligible.

La durée des mandats à la table d'orientation est de 2 ans.

Le comité d'élection s'est assuré de l'éligibilité de toutes les candidatures.

Nous avons par la suite préparé la liste officielle des sièges du CA en élection en tenant compte du fait qu'il ne peut y avoir plus de 2 administrateurs provenant d'une même municipalité, ni plus de 3 provenant d'une même MRC, de même que la liste des postes à combler à la Table d'orientation en considérant les territoires d'appartenance des candidats.

Les élections se feront en 2 temps, autant pour le CA que la Table.

Pour le CA, on commencera avec en bloc avec les postes 2, 4, 6 et 8. Par la suite, les candidats qui n'auront pas été élus seront admissibles aux postes 9 et 10 qui, rappelons-le, sont libres de catégorie et de territoire.

Pour la table d'orientation, après avoir inscrit les administrateurs qui y seront d'office, nous procéderons à l'élection dans l'ordre des postes de 12 à 25. Les candidats qui n'auraient alors pas été élus seront admissibles aux postes 26, 27 et 28 qui sont libres de territoire.

9.3 Élection des administrateurs

On débute les élections du conseil d'administration 2018-2019 en rappelant que tous les administrateurs élus seront d'office sur la Table d'orientation et en vérifiant si les candidats maintiennent leur candidature. Monsieur Yves Saint-Vincent retire la sienne, de même que Isabelle Roy pour le poste « attraits », mais elle la maintient pour un poste libre de catégorie et de territoire.

On informe également les participants que la candidature de Sylvie Villeneuve n'est pas éligible au poste « partenaires » puisqu'il y a déjà 3 représentants au conseil d'administration provenant de la MRC Matawinie, mais que celle-ci demeure éligible pour un poste libre de catégorie et de territoire.

Dans ces circonstances,

Poste 2 – attraits, Louise Martin élue d'office

Poste 6 – partenaires, Caroline Desbiens élue d'office

Poste 8 – attraits, Sarah Hoodspith Carone élue d'office

On procède au vote pour le poste 4

Poste 4 – services touristiques, Maryse Morissette élue

On procède ensuite à un second tour de vote pour combler les 2 nouveaux postes libres de catégorie et de territoire.

Poste 9, Isabelle Roy élue (pour un an puisqu'il s'agit d'un poste impair)

Poste 10, Sylvie Villeneuve élue

Madame Sauriol félicite les membres du conseil d'administration 2018-2019.

9.4 Élection de la Table d'orientation

On rappelle que les postes **1 à 11** sont d'office comblés par **les membres du conseil d'administration**. Pour les postes 12 à 28, on s'informe s'il y a des désistements et il n'y en a pas.

On débute par la nomination des candidats élus par acclamation, puisque sans opposition :

Postes 16 et 17, MRC L'Assomption

* **Michel Beauregard**, Récréotourisme Repentigny, élu par acclamation

* **Caroline Parent**, Quartier des arts de l'Assomption, élue par acclamation

Postes 18 et 19, MRC Joliette

* **Joanne Dubois**, Société de développement du Centre-ville de Joliette, élue par acclamation

* **Luc Beauséjour**, de la Ville de Joliette, Élu par acclamation

Postes 23 et 24, MRC Montcalm

* **Steve Maillette**, 45 Degrés Nord, élu par acclamation

* **Pierre La Salle**, Municipalité de Saint-Jacques, élu par acclamation

Poste 25, Manawan

* **Patrick Moar**, Tourisme Manawan, élu par acclamation

Aussi, puisque certains candidats ayant soumis leur candidature pour siéger sur la Table d'orientation ont obtenu un siège d'office de par leur élection au conseil d'administration, il n'y a plus de candidature pour la MRC Les Moulins; 2 postes sont donc disponibles. La présidente accepte les mises en candidature et,

Postes 14 et 15, MRC Les Moulins

* **Corinne Gendron**, Tourisme des Moulins, élue sans opposition

* **Vacant** (le conseil d'administration verra à le combler)

On procède par la suite au vote pour l'élection des autres postes de la Table d'orientation. Toutefois, considérant la demande d'un membre afin que les candidats puissent se présenter, le vote en cours a été annulé. Après les présentations, on recommence le vote et,

Postes 12 et 13, MRC D'Autray

* **Alain Bellehumeur**, Musée Gilles-Villeneuve, élu

* **Pascale Coutu**, La Courgerie, élue

Postes 20, 21 et 22 MRC Matawinie

* **Benoît Gagné**, Maison Louis-Cyr, élu

* **Philippe Morand**, Havre familial, élu

* **Joanna Barnowski**, Ski Montcalm, élue

On termine par un second tour de vote pour combler les 3 nouveaux postes libres de catégorie et de territoire.

Postes 26, 27 et 28, Libres de catégorie

* **David Lapointe**, Société de dév. des parcs régionaux de la Matawinie, élu

* **Stéphane Lord**, Auberge du lac Taureau, élu

* **Linda Corbeil**, Chalets Lanaudière, élue

Madame Sauriol félicite les membres de la Table d'orientation 2018-2019.

10.0 RAPPORT DES ACTIVITÉS

Agathe Sauriol, Denis Brochu et Jason Saunders présentent le rapport des activités 2017 (copie est jointe au livre des minutes). On invite également Éliane Larouche à faire un résumé des communications de l'année 2017.

11.0 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET BUDGET 2018

Denis Brochu présente aux participants le plan d'action et le budget 2018 de Tourisme Lanaudière.

12.0 RÉSOLUTION DE RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Joanne Dubois

QUE les actes des administrateurs membres du conseil d'administration de l'année 2017 soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Proposition 18-07 adoptée à l'unanimité

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par François Chevrier

QUE l'assemblée soit levée.

Proposition 18-08 adoptée à l'unanimité

SD VRAIE COPIE CONFORME

APPROUVÉ PAR _____

ET PAR _____